



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96
@mail : cgt.059@dgfip.finances.gouv.fr
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

COMPTE RENDU du CTP local du 22 JUIN 2009

Ce comité avait à se prononcer sur les règles de vie quotidienne et sur les horaires variables dans les services fusionnés.

Les structures concernées sont les 4 SIP créés en 2009 à savoir : ARMENTIERES, HAZEBROUCK, MAUBEUGE, DENAIN.

Les postes centralisateurs de la DLU seront également impactés par le processus. Pour le réseau « Gestion Publique », ce sont les agents de la Trésorerie Générale qui seront touchés exceptions faites du CEL et du CPS.

Le principe retenu par la direction est le suivant :

Les agents auraient à se prononcer **par vote avant le 1^{er} juillet 2009** sur la formule « plage fixe/plage variable ». Le choix retenu sera celui qui aura obtenu le plus de suffrages. Il sera applicable à **l'ensemble de la structure**.

Les différents choix sont les suivants :

Plages horaires proposées	Début et fin Plage variable	Plages fixes - Matin		Plages fixes - Après midi	
		Début	Fin	Début	Fin
Choix 1	7H 30 – 19H	9H30	11H30	14H	16H
Choix 2	7H30 – 19 H	9H45	11H45	14H	16H
Choix 3	7H15 – 18H45	9H30	11H30	14H	16H
Choix 4	7H00 – 18H30	9H30	11H30	14H	16H
Choix 5	7h30 – 19h00	10h00	12h00	14h30	16h30

Les agents auront ensuite à se prononcer individuellement sur leur choix ARTT, par soucis d'harmonisation avec l'existant dans le réseau « Fiscal ». Ce choix pourra être revu tous les ans.

Rappel des propositions :

Durée hebdomadaire	Durée quotidienne	Nombre de jours ARTT	Congés annuels	Total (journée de solidarité déduite)
36 h 12	7 h 14	0	32	31
37 h 30	7 h 30	8	32	39
38 h 00	7 h 36	11	32	42
38 h 30	7 h 42	13	32	44

Vos représentants CGT ont relevé le fait que l'harmonisation horaire ne fasse qu'accentuer les disparités qui existent déjà (entre le réseau « fusionné » et les nouveaux métiers) et en créeront d'autres entre les deux filières. Nous avons en outre demandé à ce que les représentants du personnel soient informés du choix des plages par les agents.

Nous avons dénoncé le peu de temps que la direction accorde comme délai de réflexion et la période « pré-estivale » choisie, occultant le vote de certains collègues déjà en congés.

Jean-Rémi VANDEVOORDE

Jean-Marie MASSE

Mathias WATTELLE